

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-36 du 13 Février 1976

abrogeant les dispositions des Décrets portant nomination du Camarade Noël TCHOUGOUROU, Magistrat, en qualité de Conseiller Juridique au Cabinet du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les actes modificatifs subséquents ;
VU le Décret n° 72-349 du 22 Décembre 1972 portant détachement du Camarade Noël TCHOUGOUROU pour servir au Cabinet du Président de la République ;
VU le Décret n° 75-79 du 1er avril 1975, portant nomination des Membres du Cabinet du Président de la République, des Directeurs Généraux et Directeurs dans les Ministères ;
VU la Décision prise par le Conseil des Ministres en sa séance du 5 Novembre 1975 ;
SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er. -- Sont abrogées :

- Les dispositions du décret n° 72-349 du 22 Décembre 1972 susvisé et
- Les dispositions de l'article 1er du décret n° 75-79 du 1er avril 1975 en ce qui concerne le Camarade TCHOUGOUROU Noël

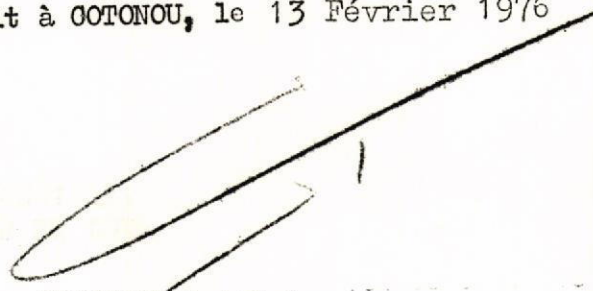
ARTICLE 2. -- Le Camarade Noël TCHOUGOUROU est remis à la disposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales.

.../...

ARTICLE 3. - Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter du 15 Février 1976 et qui sera publié au Journal Officiel.

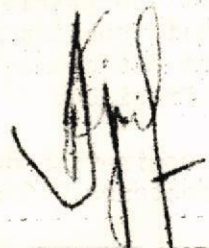
Fait à COTONOU, le 13 Février 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des
Affaires Sociales

Le Ministre des Finances


Capitaine DJIBRIL MORIBA


Intendant Militaire de 3e Classe
Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - CNR 4 - Ministères 15 - Intéressé 1 - MJLAS 4
DPE 2 - DGAJL-INSAE 4 - DB-DCF-DC-Solde 4 - Trésor 4 - DI 4 - SGG 4 - SPD 2 - IAA 1 -
DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chano. 4 - JORPB 1. CSM 2